

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Salah Bounider, Constantine 03
Faculté des Arts et de la Culture
Bibliothèque



LA BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DE LA CULTURE
APERÇU GÉNÉRAL



VOTRE ESPACE DE SAVOIR ET DE RECHERCHE

2025-2026

Bibliothèque : Aperçu général

Présentation générale

La bibliothèque de la faculté des Arts et de la culture offre à ses usagers un cadre de travail accueillant et fonctionnel, incitant à la recherche et à la créativité. Ouverte à tous, (étudiants, enseignants chercheurs, lecteurs externes et personnel administratif de la faculté), elle met à leur disposition un choix varié de documents imprimés et numériques couvrant les disciplines artistiques, culturelles et littéraires. Engagée dans une démarche de modernisation, elle conjugue tous ses efforts pour présenter des services adaptés aux besoins contemporains de la recherche.

Organisation et espaces

La bibliothèque de la faculté des Arts et de la culture rayonne sur deux niveaux, au sein du prestigieux bâtiment de la faculté.

Elle comprend :

- + Au premier étage, la banque de prêt et la salle multimédia ;
- + Au deuxième étage, un espace spacieux de lecture et de travail propice à la recherche et à la concentration, agrémenté d'une aire de détente et d'un coin réservé aux enseignants pour la consultation et le travail.
- + Au sein du magasin du fonds documentaire, un espace de consultation est aménagé, afin de permettre aux enseignants chercheurs et post-gradués une consultation sur place des documents.

Tous les espaces de la bibliothèque sont conçus pour offrir confort, accessibilité et efficacité, tout en favorisant la recherche des informations, la réflexion et les échanges académiques.



Composition et Système de classement du fonds documentaire

Fonds documentaire

Ouvrages, travaux académiques et ressources électroniques constituent principalement le fonds documentaire de la bibliothèque.

➤ Le fonds documentaire des ouvrages est organisé autour des dix classes de la classification décimale Dewey (CDD), qui regroupe les ouvrages par domaines de connaissances.

A l'intérieur de ces classes; les ouvrages sont classés dans l'ordre chronologique de leur acquisition.

Chaque ouvrage est identifié par une cote mentionnée sur son dos, permettant de le localiser facilement sur les rayonnages.

➤ Les travaux académiques soutenus au sein de la faculté des Arts et de la Culture, accessibles en texte intégral, sont regroupés dans une base numérique, intitulée :

- pour les thèses :

E- Thèses de la faculté des Arts et de la Culture

- pour les mémoires :

E-Mémoires de la faculté des Arts et de la Culture

Cette base permet aux usagers de la bibliothèque de consulter la production intellectuelle et scientifique des membres de la faculté.

Les thèses et les mémoires sont enregistrés dans des registres distincts, conformément à leur nature et à leur niveau académique.

➤ Ressources électroniques, en complément du fonds imprimé, la bibliothèque propose un ensemble d'ebooks. Ces ressources électroniques couvrent les disciplines de la faculté : arts, lettres, théâtre, cinéma...et permettent une consultation depuis les postes informatiques de la bibliothèque de la base intitulée :

E-BookBase

Composition des cotes attribuées aux documents

Ouvrages :

A chaque ouvrage est attribuée une cote, divisée en deux parties combinant chacune plusieurs éléments à la fois, selon un ordre bien précis.

➤ La première partie de la cote permet d'identifier :

- Le domaine thématique (Indice Dewey) ;
- Le numéro séquentiel ;
- Le numéro de chaque exemplaire.

Première partie : Indice Dewey + Numéro séquentiel + numéro d'exemplaire

Ex : 920/08/02

Lecture de la cote : ouvrage histoire géographie et biographie, (920 Indice Dewey, biographies),

(08) huitième dans le rangement sur les rayons et (02) Numéro 2 de la série des exemplaires.

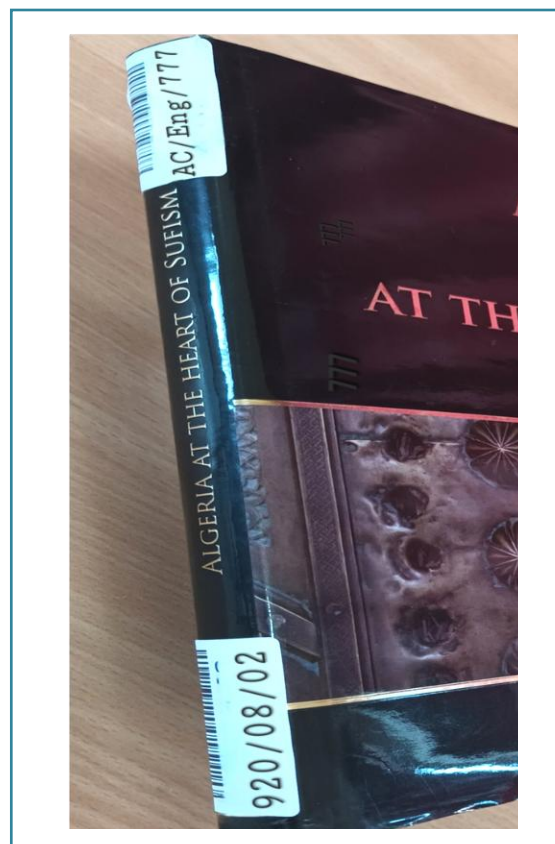
➤ La deuxième partie de la cote permet d'identifier :

- La faculté d'appartenance ;
- La langue du document ;
- Le numéro d'inventaire unique.

Deuxième partie : (AC) Faculté d'appartenance + (Eng) Langue du document + (777) numéro d'inventaire

Ex : AC/Eng/777

Lecture de la cote : ouvrage appartenant à la bibliothèque de la faculté des Arts et de la Culture en langue anglaise, inscrit sous le numéro d'inventaire 777.



Travaux académiques :

Chaque document est identifié par une cote, composée comme suit :

- Type de document **Th.** pour les thèses et **M.** pour les mémoires en langues étrangères et **د.** pour les thèses et **م.** pour les mémoires en langue arabe , suivi de l'identifiant de la faculté .
- Année de soutenance ;
- Trois premières lettres du nom de l'auteur ;
- Numéro d'ordre attribué par le registre d'enregistrement réservé à ces travaux

Ex : د. ف.ث. / 01/محم/2023

Lecture de la cote : thèse soutenue en 2023 par محمدي عبد القادر inscrite sous le numéro 01 dans le registre.

Ex : م. ف.ث. / 194/العب/2025

Lecture de la cote : mémoire soutenu en 2025 par العباسي نورة inscrit sous le numéro 194 dans le registre.



د. ف.ث. / 01/محم/2023



م. ف.ث. / 194/العب/2025

Présentation de la base des travaux académiques

- ❖ E-Thèses de la faculté des Arts et de la Culture
- ❖ E-Mémoires de la faculté des Arts et de la Culture

La bibliothèque met à la disposition de ses usagers une base de données dédiée aux travaux académiques, regroupant les thèses et les mémoires soutenus par les membres de la faculté. Ces documents sont disponibles en version électronique et consultables en texte intégral.

Registre et Etat des acquisitions documentaires

Présentation du Registre des acquisitions : ouvrages

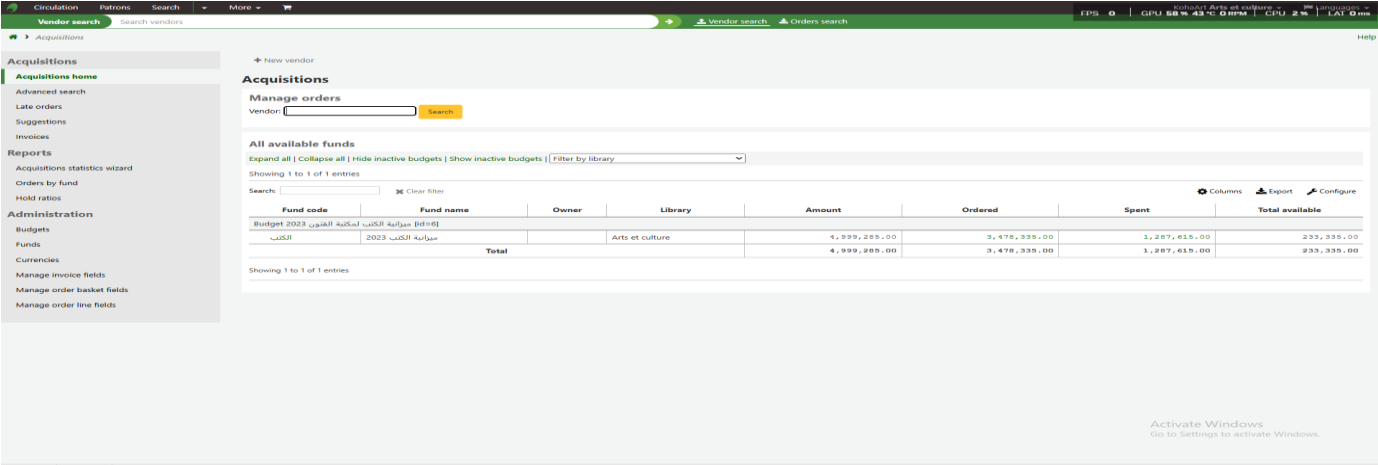
Le registre des acquisitions, informatisé depuis 2023 assure la gestion et le suivi des nouveautés du fonds documentaire de la bibliothèque, qu'elles proviennent d'achats, de dons ou d'échanges. Régulièrement mis à jour, il garantit la traçabilité des opérations d'enrichissement des collections en assurant, à l'occasion, la modernisation de la gestion documentaire.

Le registre des acquisitions de la faculté des Arts et Culture de l'université Salah Boubnider, Constantine3, recense les documents acquis de manière continue depuis l'année 2013, année de création de la faculté, à l'exception de l'année 2020, durant laquelle les acquisitions ont été suspendues en raison de la pandémie de la Covid-19.

Ce registre ouvert en 2014 et clôturé en 2022 se compose de trois volumes et est arrêté au numéro d'inventaire **12212 / 970**.

- Le premier chiffre (**12212**) correspond aux deux volumes du registre consacrés aux ouvrages en langue nationale : premier volume du registre **01/4950**
deuxième volume du registre **4951/12212**
- Le second chiffre (**970**) correspond au troisième volume, réservé aux ouvrages en langues étrangères (français/anglais).

Le nouveau registre débute au numéro d'inventaire **12213 et couvre toutes les acquisitions à partir de l'année 2023.**



Fund code	Fund name	Owner	Library	Amount	Ordered	Spent	Total available
Budget 2023	ميزانية الكتب العامة للكلية (2023)		Arts et culture	4,999,285.00	3,478,335.00	1,287,615.00	233,335.00
الكتب	ميزانية الكتب 2023			4,999,285.00	3,478,335.00	1,287,615.00	233,335.00
Total				4,999,285.00	3,478,335.00	1,287,615.00	233,335.00

Statistiques du fonds documentaire

Ouvrages

Années	N ^{bre} de titres			N ^{bre} exemplaires	N ^{bre} de titres transférés	N ^{bre} exemplaires transférés	Observations
	Acquisitions	Dons	Total				
2013/2014	209	193	402	828	70	73	BUC La Grande Mosquée(Alger)
2015	131	12	143	2235	93	93	"
2016	127	21	148	306	02	02	"
2017	225	07	232	1719	139	139	"
2018	287	/	287	1305	79	79	"
2019	252	190	442	2932	101	101	"
2020	/	/	/	/	/	/	Acquisitions suspendues
2021	368	/	368	1512	142	142	BUC La Grande Mosquée(Alger)
2022	327	/	327	1375	/	/	/
2023	442	/	442	1989	/	/	/
2024	225	90	315	1275	/	/	/
2025	130	03	133	528	/	/	/
Total	2723	516	3239	16004	626	629	/

Travaux académiques

Travaux académiques						
Années	Thèses de Doctorat		Mémoires de Master 2			Observations
	Spécialités	Nombre	Spécialités	Nombre	Total	
2019	/	/	Art publicitaire Art spectacle	10 8	18	
2020	/	/	Art publicitaire Art spectacle	17 10	27	
2021	/	/	Art publicitaire Art spectacle	20 7	27	
2022	/	/	Art publicitaire Art spectacle	24 16	40	
2023	Art publicitaire Art spectacle Beaux arts	01 01 01	Art publicitaire Art spectacle Beaux arts	34 12 01	47	
2024	Art publicitaire Beaux arts	04 02	Art publicitaire Art spectacle	26 11	37	
2025	Art spectacle Beaux arts	01 01	Art publicitaire Art spectacle	18 5	23	
Total	11		219			

Ressources électroniques

Ouvrages numériques			
Spécialités	Indice Dewey	Nbre E-books	Observations
❖ Politique et gestion culturelle.....	306	09	
❖ Ecriture arabe.....	411	04	
❖ Les arts. Beaux-arts et arts décoratifs.....	700	54	
• Philosophie et théorie des arts	701	22	
• Dictionnaires, encyclopédies.....	703	25	
• Caractères particuliers.....	704	04	
• Histoire et géographie des arts.....	709	03	
❖ Architecture.....	720	01	
❖ Arts plastiques. Sculpture.....	730	04	
• Sculpture moderne.....	735	01	
• Numismatique et sigillographie.....	737	01	
• Céramique.....	738	01	
• Art du métal.....	739	01	
❖ Dessin, arts décoratifs.....	740	09	

• Arts décoratifs, arts mineurs.....	745	06	
• Art et artisanat des textiles.....	746	03	
❖ La peinture et les peintures	750	03	
• Couleur.....	752	01	
• Représentations de la personne. Portraits.....	757	02	
❖ Photographie et photographies	770	14	
• Appareils, équipements, matériels.....	771	05	
• Art numérique. Art par ordinateur.....	776	02	
• Cinématographie et vidéographie.....	777	02	
• Différents domaines de la photographie.....	778	05	
❖ Musique	780	22	
• Principes généraux et formes musicales.....	781	15	
• Ensembles instrumentaux.....	784	06	
❖ Cinéma , audiovisuel et médias	791	28	
• Histoire du cinéma.....	"	25	
• Réalisation.....	"	01	
• Télévision web et nouveaux médias.....	"	02	
❖ Art de la scène	792	59	
• Histoire du théâtre	"	26	
• Mise en scène et scénographie.....	"	33	

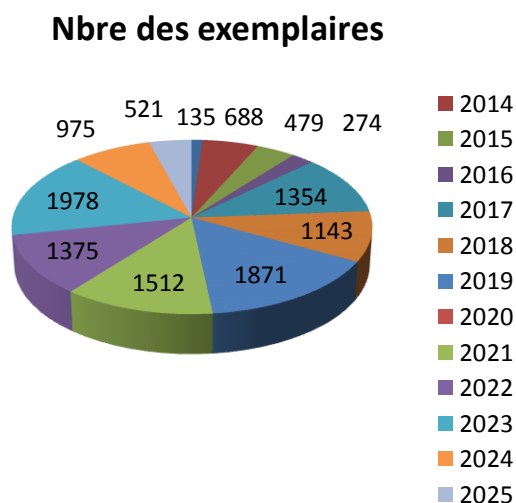
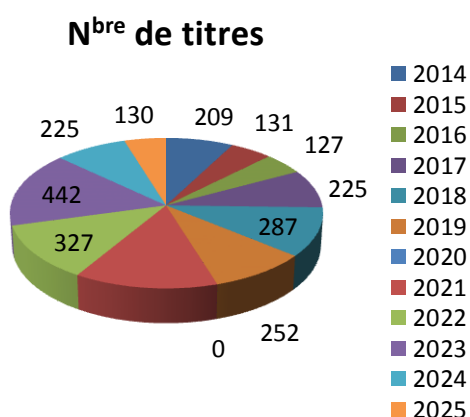
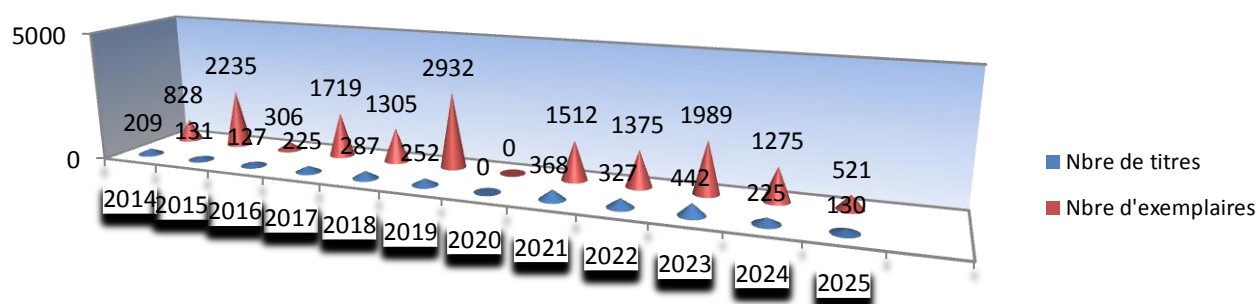
❖ Romans.....	813	22	
❖ Littérature grecque classique.....	880	02	
❖ Histoire générale du monde ancien.....	930	19	
❖ livres en langue étrangère (déférentes spécialités)		39	
Total		289	



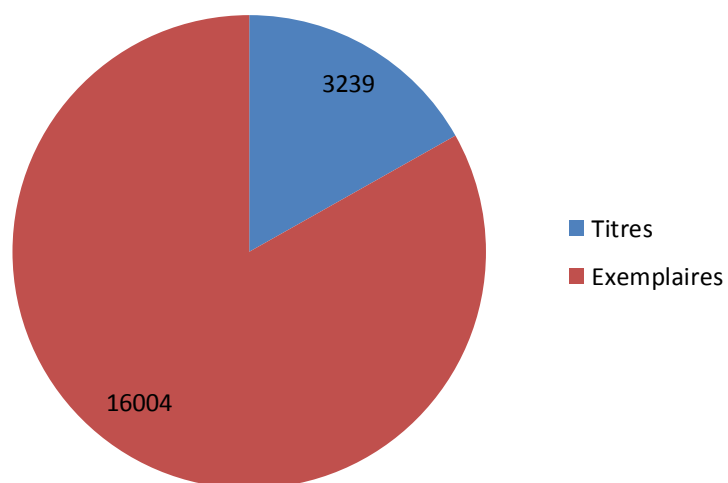
**CHAQUE SAVOIR EST UN PAS DE PLUS DANS UN MONDE EN
MOUVEMENT**

Quelques chiffres clefs de la bibliothèque : fonds documentaire

Représentation graphique des ouvrages de la bibliothèque



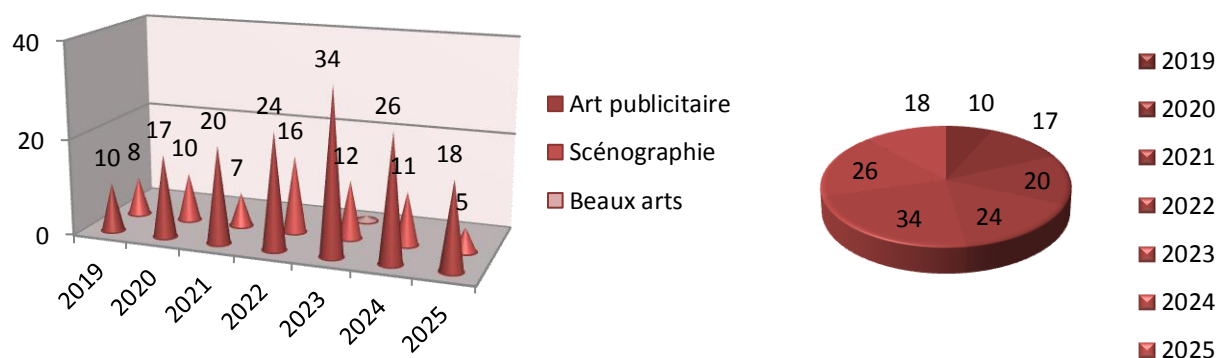
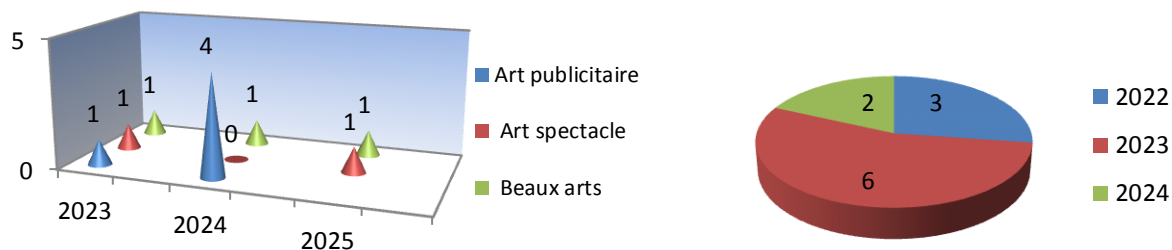
Fonds documentaire : titres et exemplaires 2014/2025



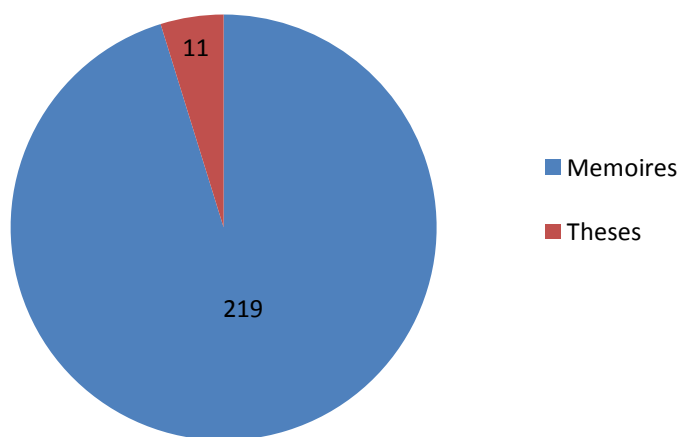
Pourcentage des titres par rapport aux exemplaires

Représentation graphique des travaux académiques

Thèses de doctorat par spécialités



Mémoires Master 2 par spécialités



Pourcentage des Thèses par rapport aux Mémoires



Règlement interne de la bibliothèque

Ce règlement a pour objectif de définir les conditions d'accès, de prêt, d'utilisation des ressources de la bibliothèque, ainsi que les droits et devoirs des usagers.

Chapitre I Dispositions générales

Article 1. Mission de la bibliothèque

La bibliothèque de la faculté des Arts et de la Culture a pour mission de mettre à la disposition des étudiants, enseignants, chercheurs et personnels administratifs un fonds documentaire artistique, culturel, technique et pédagogique. Elle vise à garantir un bon fonctionnement des espaces, à préserver le patrimoine documentaire et à assurer un service de qualité au bénéfice de tous.

Article 2. Inscription et accès

- Accès de la bibliothèque libre pour toute la communauté universitaire ;
- Présentation de la carte d'étudiant ou carte professionnelle est de rigueur ;
- Inscription obligatoire pour les membres de la faculté des Arts et de la Culture, afin de bénéficier du prêt d'ouvrages et des services offerts ;
- Usager inscrit reçoit un identifiant et un mot de passe pour la consultation et le téléchargement des différentes ressources électroniques ;
- **Les lecteurs externes** sont autorisés uniquement pour la consultation sur place, ils ne peuvent pas bénéficier d'un prêt externe des ouvrages. Ils sont toutefois autorisés à photocopier des passages dans le respect de la législation sur le droit d'auteur, des règles de la bibliothèque et de la préservation des documents.

Article 3. Horaires d'ouverture

La bibliothèque de la faculté des Arts et de la Culture est ouverte tous les jours, sauf le week-end, les jours fériés et le mois d'août

- **8h30mm – 15h30mm**

Chapitre II Espaces de la bibliothèque

Plusieurs espaces sont mis à la disposition des usagers de la bibliothèque :

Article 4. Salle de lecture et de travail: espace de travail et espace numérique, offrant un grand nombre de services :

- Accès direct aux documents, pour une consultation sur place, avec possibilité d'un prêt exceptionnel pour le week-end ;
- Seuls trois documents peuvent être consultés à la fois par chaque usager ;
- Recherche bibliographique locale et en ligne;
- Consultation électronique des travaux académiques (full-texte) des étudiants et de la production scientifique et intellectuelle des enseignants de la faculté des Arts et de la Culture et d'une base d'ouvrages électroniques E-Book Base ;
- Dépôt des effets personnels à l'endroit qui leur est réservé.

Article 5. Aire de détente : située à l'intérieur de la salle de lecture et de travail ;



Article 6. Salle multimédia: pour un accompagnement pédagogique, encadrement des étudiants et le travail collaboratif. Elle est pourvue d'un équipement informatique (ordinateurs, périphériques, logiciels) et audiovisuel nécessaire au travail de groupe et aménagée de manière à faciliter l'échange entre les participants

Article 7. Banque de prêt : le personnel de la banque de prêt est chargé de la gestion des opérations de prêt, de retour et de réservation des documents de la bibliothèque et d'appliquer les sanctions prévues en cas de manquement au présent règlement de la bibliothèque.

Chapitre III Communication et consultation des documents

Article 8. Consultation sur place: la consultation des documents est libre et accessible à tous les usagers de la bibliothèque. Les ouvrages rares, de référence (dictionnaires, encyclopédies, atlas) ou de grande valeur sont exclus du prêt. Toutefois certains ouvrages destinés à la consultation sur place peuvent à titre exceptionnel faire l'objet d'un prêt pour le week-end et être restitués dès la réouverture de la bibliothèque.

Les ouvrages consultés sont déposés à l'endroit indiqué et non replacés sur les rayons par les usagers.

Article 9. Prêt externe :

- Le prêt externe est réservé aux usagers inscrits, il varie selon les catégories des usagers pour la durée et le nombre d'ouvrages prêtés, comme l'indique le tableau ci-dessous, les ouvrages doivent être restitués en bon état dans les délais fixés :

Usagers	Nombre d'ouvrages	Durée du prêt
Enseignants	05	30 jours
Post-gradués	04	30 jours
Etudiants	03	15 jours
Personnels administratifs	02	15 jours

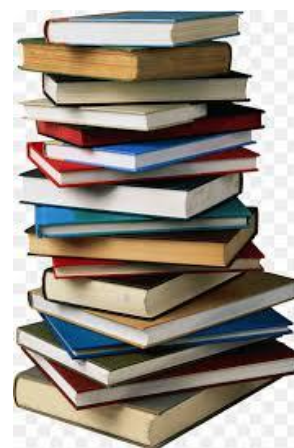
- Le prêt peut être renouvelé en ligne ou auprès du personnel de la banque de prêt ;
- Les ouvrages empruntés peuvent faire l'objet d'une réservation, l'utilisateur est informé par courriel ou notification interne de la disponibilité du document. L'ouvrage réservé est gardé pendant 48 heures à disposition, passé ce délai l'ouvrage est remis en service ;

- Le retard dans la restitution des documents empruntés entraîne la suspension du droit de prêt pour une durée équivalente au nombre de jours de retard, en cas de récidive, il y a suspension du droit de prêt pour une période déterminée par le responsable de la bibliothèque ;
- La perte ou la détérioration des documents empruntés entraîne la suspension temporaire du droit au prêt jusqu'à régularisation. L'utilisateur doit remplacer l'ouvrage ; la non régularisation entraîne la suspension définitive du prêt pour l'utilisateur en faute ;

Article 10. Sanctions

Le non-respect du présent règlement peut entraîner le retrait temporaire ou définitif des droits d'accès à la bibliothèque, en cas :

- Retards répétés ;
- Détérioration volontaire ;
- Perte des ouvrages empruntés ;
- Non respect du règlement de la bibliothèque ;
- Mauvais comportement.



Chapitre IV Comportement et responsabilité des usagers a

Article 11. Les usagers doivent observer le silence et avoir un comportement respectueux envers le personnel, les locaux et le matériel ;

Article 12. L'usage du tabac, des pipes électroniques, de la nourriture ou des boissons n'est pas toléré dans les différents espaces de la bibliothèque ;

Article 13. Les téléphones portables doivent être rangés en mode silencieux ;

Article 14. Les postes informatiques doivent être utilisés à des fins académiques et documentaires seulement, il n'est pas permis de reprogrammer le matériel informatique mis à disposition;

Article 15. Les usagers doivent maintenir la propreté des lieux et préserver l'ordre dans les salles de lecture et de travail ;

Article 16. La bibliothèque n'est pas responsable de la perte d'objet personnel et d'objet de valeur.

Tout manquement à ces règles peut entraîner une suspension temporaire ou définitive de l'accès à la bibliothèque conformément aux décisions du responsable de la bibliothèque.

Il s'applique à tous les usagers de la bibliothèque sans distinction de statut.

Le respect de ces règles garantit le bon fonctionnement et l'accès aux différents services.

MOT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

TOUTE L'ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE SE TIENT VÔTRE DISPOSITION POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION OU D'ASSISTANCE DOCUMENTAIRE, EN UN MOT POUR FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION ET RÉPANDRE L'USAGE DES TECHNOLOGIES.

NOUS ESPÉRONS QUE CE GUIDE VOUS PERMETTRA DE DÉCOUVRIR LA RICHESSE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE FAIRE DE CET ESPACE UN LIEU DE TRAVAIL, DE CRÉATIVITÉ ET DE COMMUNICATION.

NOUS VOUS SOUHAITANT UNE EXCELLENTE ANNÉE UNIVERSITAIRE

RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mme Habiba, Boudeliou



Info-pratiques

Coordonnées et contacts

Faculté des Arts et de la Culture

Université Salah Boubnider, Constantine 03

Ali Mendjeli, Constantine.

Tel : 031 78 51 62 / 031 78 51 55

E-mail : arts.culture@univ-constantine3.dz

Lien vers le site web de l'université 3 : <https://univ-constantine3.dz>



Responsable de la bibliothèque

Mme Habiba, Boudeliou

E-mail : biblio.art@univ-constantine3.dz

Equipe à votre service

Mme Aziza Dib : Responsable du traitement des documents

Mme Raouia Kenouz : Responsable de la gestion électronique des documents
et du maintien du réseau local

Mme Souha Bendra : Responsable du prêt

Recherche documentaire : quelques liens importants :

Lien vers le site web de la bibliothèque :

Lien vers **OPAC** : <https://opac.univ-constantine3.dz>

Lien vers **SNDL** : <https://sndl.cerist.dz>

Lien vers **CCDZ** : <https://www.ccdz.cerist.dz>

Lien vers **PNST** : <https://www.pnst.cerist.dz>

Lien vers **DSpace** : dspace.univ-constantine3.dz

Lien vers **ASJP** : <https://www.asjp.cerist.dz>

Lien vers **Webreviews** : www.webreview.dz

Horaires d'ouverture

La bibliothèque de la faculté des Arts et de la Culture est ouverte tous les jours, sauf le week-end, les jours fériés et le mois d'août.

8h30mm – 15h30mm

